



Doc. 15818
22 août 2023

Inaction de Malte après l'assassinat de Daphne Caruana Galizia

Question écrite n° 786 au Comité des Ministres

de M. Pieter OMTZIGT, Pays-Bas, Groupe du Parti populaire européen

L'enquête publique menée par Malte sur l'assassinat de Daphne Caruana Galizia, instamment demandée par le Conseil de l'Europe, a donné lieu à plusieurs recommandations destinées à lutter contre le crime organisé et la corruption et à protéger la vie des journalistes et renforcer le journalisme d'intérêt général. Ces recommandations n'ont pas été mises en œuvre. Yorgen Fenech, qui entretient des liens étroits avec de nombreuses personnalités politiques de premier plan à Malte, dont l'ancien Premier ministre Joseph Muscat, a été incarcéré en tant que commanditaire présumé de cet assassinat, mais n'a toujours pas été jugé par un jury.

M. Omtzigt

demande au Comité des Ministres:

Quand le Comité des Ministres prendra-t-il des mesures pour encourager Malte à achever la mise en œuvre, conformément aux normes internationales, de toutes les recommandations de l'enquête publique, en garantissant la transparence à toutes les étapes du processus, et pour s'assurer que Malte progresse de manière suffisante pour que l'accusé soit jugé sans délai?

